

SÉNÉGAL, Dakar ravitaillement des navires en charbon et mazout

S.A., 1909.

L'Avenir de Dakar
(*La Dépêche coloniale*, 2 décembre 1909)

.....
La lutte économique actuelle de Dakar vise surtout son concurrent le plus rapproché, Saint-Vincent, et il nous est agréable d'enregistrer un premier et important succès dans ce sens. Grâce à l'initiative du chef d'une des anciennes maisons du Sénégal, notre ami M. Philippe Delmas, de Bordeaux, à partir de mai prochain, huit paquebots italiens de 8.000 tonnes par mois (soit quatre dans chaque sens), abandonnant Saint-Vincent, viendront faire escale à Dakar et s'y approvisionner de charbon conformément à des contrats à long terme passés avec la Compagnie d'approvisionnement le « Sénégal ».

Au cours de l'année 1910, la fourniture de charbon qui leur sera faite atteindra au moins 50.000 tonnes ; déjà, en 1911, elle passera à environ 100.000 tonnes, le quart des fournitures actuellement faites par Saint-Vincent, diminuées d'autant et une jauge de 1 million se trouvera ainsi détournée des îles du Cap-Vert au profit de l'Afrique Occidentale française.

D'autres lignes étrangères, éclairées par les avantages que réaliseront les entreprises italiennes, pourront les imiter bientôt car « c'est le premier pas qui coûte » ; mais il n'échappera à personne que grâce à l'effort persévérant de notre ami M. Philippe Delmas, Dakar va, d'ici deux ans, augmenter ses affaires de 100 mille tonnes d'importations et d'exportations de houille, voir passer dans ses eaux le jaugeant annuel de 96 arrêts de vapeurs chargés de nombreux émigrants et de passagers de luxe qui sèmeront dans les affaires de son commerce local du détail et dans les hôtels et restaurants de la capitale africaine des profits qu'il est impossible d'évaluer, mais qu'il n'est pas permis de ne point escompter dès ce jour.

Sénégal
(*La Dépêche coloniale*, 27 février 1912)
[ancêtre de la Manutention africaine*]

Un arrêté du 20 janvier 1912 accepte la substitution de la Société anonyme « Sénégal » à M. Philippe Delmas pour l'exécution de la convention pour le charbonnage rapide des navires fréquentant le [port de Dakar](#).

Cette convention a été approuvée en commission permanente du conseil de gouvernement.

Objet. — Exploit. d'un dépôt de houille dans le port de Dakar, suivant convention du 28 novembre 1910 avec le gouv. gén. de l' A.-O. F. — Agences : Gênes et Dakar.

Conseil. — MM. le cdt Dionighi Biancardi, le cdt Domenico Brunelli, Philippe Delmas [J.A. Delmas et Cie], le cdt Michele Fileti, Emilio Menada, le Cdt Giuseppe Paratore.

AEC 1926/260 — « Sénégal », 10, boulevard des Capucines, PARIS (9^e)

Capital. — Société anon., fondée en 1909, 1 million de fr. en 1.000 actions de 1.000 fr.

Objet. — Exploitation d'un dépôt de houille dans le port de Dakar, suivant convention du 28 novembre 1910 avec le gouvernement général de l'A. O. F. — Agences. Gênes et Dakar.

Conseil. — MM. le cdt Dionighi Biancardi, le cdt Domenico Brunelli, Philippe Delmas, le cdt Michele Fileti, Emilio Menada, le cdt Giuseppe Paratore, administrateurs.

LES TRAVAUX DES PORTS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE (*L'Économiste européen*, 18 juillet 1930)

.....

Le port de Dakar

L'entretien et le service du port sont assurés par un outillage important d'engins de levage et de traction, de désinfection, auquel s'ajoute l'outillage de la Société Sénégal, de la Compagnie française des Charbonnages de Dakar et de la Compagnie française de manutention et d'entrepôts de combustibles, sociétés qui assurent le ravitaillement des navires en charbon et en mazout, ainsi que leurs réparations.

.....

DAKAR

grand port mazoutier

(*Les Annales coloniales*, 21 mars 1938, p. 3)

L'importance du port de Dakar ne cesse de croître. Que ce soit comme débouché du Sénégal et du Soudan, colonies en plein développement, comme port d'escale, ou comme point d'appui de notre marine de guerre, son développement est continu.

Il importait de porter son outillage au niveau correspondant au rôle toujours plus grand qu'il était appelé à jouer.

La création d'un dépôt de combustibles liquides par la Société Sénégal (mazout) marque une importante étape dans son développement.

Entouré de nombreuses personnalités officielles, le gouverneur général de l'A.O.F. a tenu à assister à l'inauguration de ce nouveau dépôt. MM. Bousquet, Robert et Perrein, députés, chargés de mission en Afrique par la commission de la Marine, y assistaient également.

Le nouveau dépôt comprend :

Quatre réservoirs de 3.000 t. de capacité chacun, soit 3.300 m³ répartis en 2 encuvements de protection ;

Une station de pompage dont le débit total maximum est de 500 t.-heure ;

Un réseau de tuyauteries d'hydrocarbures reliant la station de pompage aux réservoirs ;

Un réseau de tuyauteries d'hydrocarbures reliant la station de pompage aux bouches de chargement ou de déchargement situé le long du quai est du môle 8 et en bout de ce quai ;

Un réseau d'eau de mer avec pompe situé dans la station de pompage assurant l'arrosage des bacs et leur lavage intérieur ainsi que celui des tuyauteries d'hydrocarbures.

Une chaufferie alimente les serpentins de réchauffage des quatre réservoirs.

M. Lemaigen, président du conseil d'administration de la Société Sénégal, remercie M. de Coppet de l'intérêt qu'il témoigne, par sa présence, au développement du port, et à la collaboration, pour cette grande œuvre, de l'initiative privée avec les administrations publiques.

L'œuvre a été réalisée en un temps record, puisque l'autorisation de commencer les travaux ayant été donnée en mai 1937, le premier réservoir entré en service fin décembre, et qu'à peine deux mois après les installations complètement terminées étaient inaugurées.

Ainsi Dakar se trouve disposer maintenant des installations de mazoutage, parmi les plus modernes et les plus perfectionnées du monde entier.

C'est, avec ce bel essor, un grand espoir pour le grand port de notre côte occidentale.

À TRAVERS LE MONDE (*Les Annales coloniale*, 21 mars 1938, p. 6)

La Société « Sénégal », vient d'inaugurer, à Dakar, de nouvelles installations. Voici une vue des quatre réservoirs à mazout.

L'inauguration des installations de la Société « Sénégal » (Mazout) au port de Dakar. – M. Lemaigen, à gauche, prononce une allocution. On reconnaît assis de gauche à droite, MM. Perrein, Goux [maire de Dakar], le général Legendre, Bousquet, le gouverneur général de l'A.O.F., Robert et le gouverneur Geismar

MER

Le port de Dakar bat un record mondial
(*Les Annales coloniale*, 10 octobre 1938)

Le port de Dakar vient de faire la preuve une fois de plus de la perfection de ses moyens et de l'efficacité de son organisation.

Dernièrement, le grand paquebot italien *Duilio*, de la ligne de l'Afrique du Sud, devait faire escale dans ce port.

À 9 heures, il se présentait devant les jetées.

À 9 h. 35, l'accostage au môle 8, poste 45, était terminé. à 10 h. 10, commençait le pompage. Les postes de la société « Sénégal » (Mazout), deux pompes du côté terre et une citerne du côté du large, avec deux pompes, fournirent au navire 3.678 tonnes métriques de fuel oil.

À 14 h. 10, le pompage était terminé, et à 15 heures le *Duilio* repartait.

Le mazoutage n'avait donc pris que quatre heures. C'est donc une moyenne de pompage de 920 tonnes métriques par heure qui a été réalisée.

Dakar a certainement établi un record mondial.
